

Comment est organisé le réseau d'assainissement collectif

Le raccordement à la canalisation publique de collecte des eaux usées se fait par l'intermédiaire du branchement.

Le branchement fait partie du réseau public et comprend trois éléments :

- la boîte de branchement, y compris le dispositif de raccordement à la canalisation privée ;
- la canalisation située en domaine public ;
- le dispositif de raccordement à la canalisation publique.

En cas d'absence de boîte de branchement, ou quand celle-ci est placée en domaine privé, la limite du branchement est la frontière entre le domaine public et le domaine privé.

